

Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart est une Communauté d'agglomération située au sud de l'Île-de-France, regroupant 23 communes sur les départements de l'Essonne et de la Seine et Marne et comptant 352 688 habitants.

Dans le cadre de la compétence politique de la ville, la Communauté d'Agglomération doit conduire 9 nouveaux projets de renouvellement urbain (4 d'intérêt régional et 5 national) situés sur 7 communes. Pour ce faire, au sein de la Direction Générale Adjointe Développement et Attractivité Territoriales, la Direction Rénovation urbaine qui conduit la réalisation de 7 NPRU a été structurée autour de chefs de projets territorialisés ayant chacun des missions thématiques et recherche :

UN(E) CHEF(FE) DE PROJET RENOUVELLEMENT URBAIN (H/F)

MISSIONS :

Au sein de la Direction Rénovation urbaine, et sous l'autorité de la Directrice, le(la) chef(fe) de projet renouvellement urbain aura pour missions de :

Définir et mettre en œuvre les projets urbains en lien avec le projet de territoire puis conduire la réalisation du NPRU au plan opérationnel :

- Fédérer les acteurs autour des projets urbains afin de définir les modalités opérationnelles de réalisation : ZAC, réalisation en régie...
- Réaliser les études pré-opérationnelles des opérations sous MOA de GPS, principalement d'espaces publics, en lien avec la Direction de la maîtrise d'ouvrage des espaces publics en charge de leur réalisation (transmission du dossier avant l'écriture du programme de MOE),
- Gérer les procédures foncières en lien avec le service foncier,
- Coordonner les intervenants des phases pré-opérationnelles, opérationnelles et de travaux
- Organiser la mesure de l'avancement du projet auprès des différents maîtres d'ouvrage grâce à un travail de coordination important.

Concevoir et animer le dispositif de pilotage :

- Organiser et animer les instances de pilotage,
- Faire formuler les stratégies des partenaires,
- Construire les partenariats financiers et opérationnels nécessaires au projet : signature de la convention ANRU et autres conventions financières (CDC, Région) en lien avec la Direction de la contractualisation,
- Animer la gouvernance du projet,

Articuler le NPRU aux dispositifs de développement social, économique, environnemental et aux structures d'exploitation ou de gestion pérennes :

- Assurer le suivi du relogement : charte, COTECH, COPIL...,
- Accompagner la mise en place des clauses d'insertion par l'activité économique portées par la direction emploi/formation,
- Participer aux instances de gestion urbaine et sociale de proximité existantes,
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie de communication et de concertation pour le NPRU,
- Participer à l'émergence de projets à destination des habitants pour accompagner le changement en appui de la direction politique de la ville.

Assurer la mise en œuvre et le suivi de la stratégie intercommunale en matière de relogement, reconstitution de l'offre et de production de logements neufs :

- Organiser et animer les instances intercommunales de pilotage du relogement sur ce sujet,
- Construire une coordination intercommunale sur ces sujets,



Grand Paris Sud

Seine-Essonne-Sénart

- Etre le référent de la direction du renouvellement urbain dans le suivi des travaux sur le PLH (et notamment sur la reconstitution de l'offre et la production neuve) et la CIL,
- Construire des outils de suivi quantitatifs et qualitatifs sur la production neuve construite dans le cadre des NPRU et participer aux réflexions sur les outils du PLH en la matière en lien avec la direction de l'habitat et du logement et la direction de l'aménagement.

Assurer la mise en œuvre et le suivi de la stratégie intercommunale en matière d'insertion par l'activité économique dans les NPRU en lien avec la direction emploi/formation :

- Conduire l'élaboration et la signature de la Charte territoriale d'application des clauses d'insertion de Grand Paris Sud pour les NPRU,
- Faire formuler les stratégies des partenaires,
- Participer aux instances de pilotage sur ce sujet qui dépassent les clauses dans les marchés ANRU,
- Construire une coordination intercommunale sur ce sujet grâce à un suivi de l'avancée des différentes opérations en lien avec les différents chefs de projet RU,

PROFIL :

Catégorie A – Filière administrative ou technique

Cadre d'emplois des attachés territoriaux ou des Ingénieurs

MASTER spécialisé en aménagement, urbanisme, développement territorial ou architecture

Expérience similaire exigée

Disponibilité (notamment le soir pour des réunions publiques)

Savoir : Culture et pratique de l'urbanisme opérationnel, des politiques de renouvellement urbain, du droit de l'urbanisme et de l'aménagement, du droit de la construction et de la gestion, culture en matière de logement et d'habitat, d'insertion par l'activité économique, compétences en gestion de projet et en gestion financière, maîtrise des outils informatiques.

Savoir-faire : Bonne connaissance des problématiques de renouvellement urbain, de leurs enjeux pour les partenaires comme pour les habitants, compétences méthodologiques et relationnelles, travail en mode projet, capacité d'écoute et de dialogue, négociation et qualités rédactionnelles

Savoir-être : Organisation, rigueur, autonomie, sens de l'initiative, diplomatie, persévérance, capacité de pédagogie et de conviction, capacité d'adaptation

Retour des candidatures avant le 16 juillet 2021

La collectivité est engagée dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes; les candidatures féminines et masculines seront examinées avec la même attention. Aussi, dans le cadre de sa politique d'accueil et d'intégration des travailleurs handicapés, la collectivité facilite leur accès aux emplois territoriaux.

Les candidatures devront être adressées par courrier à la :
Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart
Direction des Ressources et des Relations Humaines
500 place des Champs Elysées - BP 62 - 91054 EVRY-COURCOURONNES Cedex
ou par e-mail : recrutement@grandparissud.fr